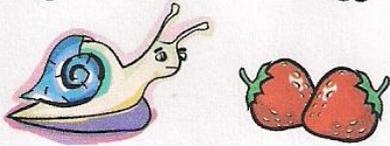


# Les LUSTINADES n°6

Janvier 2016

Comité de Jumelage



Saint Léger sur Dheune

Edité par le Comité de Jumelage de St Léger, ce petit journal sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de St Léger afin d'informer régulièrement les Lédégariens sur le programme des prochaines fêtes de 2016, mais aussi de raconter les jumelages passés grâce à des photos et petits témoignages.

**Tous les habitants sont conviés à  
L'Assemblée Générale qui aura lieu le :**

**Vendredi 29 Janvier 2016 à 20h30  
Salle des Mariages, à la mairie**



Jumelage Lustin - Saint Léger/Dheune

En août 2016, la commune de LUSTIN sur Meuse nous accueillera pour 3 jours de festivités.

Une réunion d'information est prévue pour les personnes désirant participer au voyage en Belgique. Cette réunion aura lieu le :

**Vendredi 11 mars à 20h30  
à la salle Pierre Chamagne.**



Le Comité présentera l'ébauche du programme. La recherche de nouvelles familles d'accueil, la prise en charge des « jumeaux », l'organisation concrète des animations, tous ces sujets seront abordés. Les volontaires pourront s'inscrire pour apporter leur aide dans la convivialité.



### JUMELAGE 2016 :

La date du Jumelage a été fixée sur le Week-end du **19, 20, 21 et 22 août 2016** par le Comité de Jumelage de Lustin

Prévoyez d'avance de réserver ce week-end pour ce moment de détente, de retrouvailles et d'exception !



### PLAY-BACK :

Le Play-back, institution de nos amis belges, a été reconduit dans leur programme de festivités.

Nous nous devons de respecter cette tradition, et nous allons mettre en place une équipe pour gérer cette animation (très ludique et bon enfant !).

A l'assemblée générale du 29 janvier, nous lancerons officiellement les inscriptions de toutes les personnes désirant s'associer au projet. Nous fixerons la date de la réunion au cours de laquelle nous choisirons le sujet de notre Play-back, le rôle de chacun et la cadence des répétitions.

**→ PENSEZ à VOUS INSCRIRE !!!**



### COMMISSIONS :

Les différentes commissions (décorations, défilé, apéro bourguignon, réceptions officielles, etc...) seront mises en place le jour de l'assemblée générale, donc venez nombreux et tous les bénévoles seront les bienvenus.

Prochain numéro : prévu en Mars 2016



Rédigé et édité par le Comité de Jumelage de St Léger/Dh.

Siège : mairie de St Léger/Dheune

Ne pas jeter sur la voie publique